



Equipier(ère) autonome de production industrielle

Réunions d'information
collective :
les 24 janvier et 5 février 2018
(sur inscription)

Formation gratuite et rémunérée

Pendant la formation, vous bénéficiez
d'une rémunération déterminée par votre
statut à l'entrée en formation.

Contactez votre conseiller Emploi
pour étudier votre situation.

Dates de formation / Durée

Durée max : 560 heures
(315 h centre / 245 h entreprise)

Dates prévisionnelles :
19 février au 26 juin 2018
Rythme : 30 heures/semaine

Lieu de formation

NEVERS + Cosne
(déplacements assurés par le GRETA)

Validations

CQPM Equipier autonome de production industrielle
Qualification de la Branche Métallurgie
Certificat CléA + autres certifications

Nombre de places

8 places

Contacts — Pré-inscription

Karine DOLLO - Assistante

Tel : 03.86.59.74.36 – karine.dollo@ac-dijon.fr

Anabelle AMELAINE - Conseillère en formation continue

Tel : 03.86.59.74.59 – anabelle.amelaine@ac-dijon.fr

Objectifs

Se former au métier d'opérateur de production industrielle chargé de réaliser une fabrication industrielle en suivant un mode opératoire précis afin de répondre aux objectifs de production (quantités, délai, qualité) et en respectant les consignes de sécurité et des instructions (fiches de poste, dossier machine, ordre de fabrication...).

Préparer et valider une qualification professionnelle reconnue par le CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) Equipier Autonome de Production Industrielle.

Bénéficier d'un accompagnement pour préparer la validation des autres certifications associées.

Les activités

Selon les appellations, l'opérateur de production réalise les activités suivantes :

- S'organiser pour approvisionner et préparer le poste de travail
- Réaliser les opérations liées à la production (assemblage, fabrication, emballage et conditionnement...) en respectant le mode opératoire confié
- Travailler en équipe et se coordonner pour répondre à l'objectif
- Contrôler la conformité du résultat de l'activité et la qualité des produits
- Utiliser les moyens de contrôle qualité
- Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Communiquer, rendre compte oralement et par écrit de l'avancement de la production
- Signaler les anomalies et proposer des améliorations
- Appliquer les gestes de maintenance de premier niveau

Validations de la formation

- CQPM Equipier autonome de production industrielle : évaluation par un jury professionnel, durant le stage
- Préparation Certification CléA
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Habilitation électrique BE Manoeuvre
- CACES R389

Contenu de la formation

- Connaissance du secteur professionnel
- Développer son employabilité et valoriser ses compétences (Accompagnement Cléa)
- Connaissance des systèmes de production
- Qualité / Flux et organisation de production
- Communication et travail d'équipe
- Maintenance préventive 1^{er} niveau
- Sécurité et prévention des risques professionnels
- SST/CACES
- Conduite de ligne

Conditions de recrutement

Etre inscrit à Pôle Emploi / Cap Emploi ou à la Mission Locale de son secteur pour les moins de 26 ans.

Le projet doit être validé par le conseiller Emploi.

Selon le niveau, réussir les tests d'entrée pour vérification des pré-requis (compréhension du français écrit et oral, calculs professionnels)

Participer à un entretien individuel de motivation

Etre disponible pour s'engager dans un processus de formation qualifiant en vue d'une insertion professionnelle.

Une 1ère expérience en milieu industriel est souhaitée et/ou formation initiale technique.

Financement de la formation

Formation entièrement prise en charge pour les demandeurs d'emploi par :

- la Région Bourgogne Franche Comté, avec l'aide du Fond Social Européen.
- En complément de la mobilisation du Compte Personnel de Formation



GRETA 58)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

GRETA 58

9 bd Saint Exupéry – 58000 NEVERS
Tel : 03.86.59.74.59 - Fax : 03.86.59.74.58
ce.greta.nevers@ac-dijon.fr